



BULLY - LE LIEN COMMUNAL



N° 116 - FEVRIER 2007

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections 2007 - Dates des scrutins

Elections Présidentielles Dimanche **22 avril** 2007 (1^{er} Tour), Dimanche **6 mai** 2007 (2^{ème} Tour)

Elections Législatives Dimanche **10 juin** 2007 (1^{er} Tour), Dimanche **17 juin** 2007 (2^{ème} Tour)

Vote par procuration – Modalités :

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote dont il dépend, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix (le mandataire) inscrit dans la même commune que son mandant et jouissant de ses droits électoraux, auquel il donne mandat de voter en son lieu et place.

Les personnes votant par procuration doivent attester sur l'honneur qu'en raison :

d'obligations professionnelles ou de formation, de handicap, de santé, d'assistance portée à une personne malade ou infirme, de vacances ou de résidence dans une commune différente de celle où elles sont inscrites sur une liste électorale, ou encore les personnes en détention provisoire et détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale,

elles ne peuvent être présentes dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

La **procuration peut être établie** à tout moment, **auprès des services de la Gendarmerie de L'Arbesle** (avenue André Lassagne, Tél. **04.74.01.22.22**) pour les personnes votant à Bully.

Le mandant doit justifier de son identité (présentation d'une pièce d'identité obligatoire).

La validité de la procuration est limitée en principe à un seul scrutin, mais peut toutefois, à la demande du mandant, être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

Pour toute information complémentaire ou cas particulier, s'adresser en Mairie de Bully ou auprès de la Gendarmerie de L'Arbesle.

Recensement des Jeunes : indispensable pour devenir citoyen

Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire. Ainsi, les jeunes garçons et filles nés en Mars, Avril et Mai 1991 doivent se présenter en Mairie, respectivement en Mars, Avril et Mai 2007, munis du livret de famille, de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le Lundi 26 Mars 2007.

INFORMATIONS DIVERSES

Travaux de voirie au centre village

Il s'agit de travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable, qui se dérouleront jusqu'au 16 mars environ.

Nous demandons aux passants la plus grande vigilance aux abords de ces travaux, nous nous excusons auprès des riverains pour la gêne occasionnée et les remercions pour leur compréhension.

Site internet Le site officiel de notre commune est désormais opérationnel, à l'adresse suivante : www.bully.fr
Il est le fruit d'un important travail des membres du groupe de travail informatique constitué au sein de la Commission Communication, composé d'élus et de bénévoles, professionnels pour certains, que nous remercions au passage (Anne-Marie, Jérôme, Pierre, Jean-Luc).
Il n'a pas bien sûr la prétention d'être parfait, certaines informations doivent encore être finalisées et il faudra de toute façon l'enrichir en permanence ; tel est l'objectif dès lors fixé.
Nous invitons les internautes à visiter le site, télécharger ou imprimer à votre convenance le Lien communal ou les plans des randonnées bullyloises par exemple, ou tout simplement nous faire part de vos remarques en nous écrivant à l'adresse indiquée.

Déchets ménagers et collecte sélective

Informations à l'attention des nouveaux arrivants sur la commune

☑ Nous rappelons que les sacs jaunes, (que vous pouvez vous procurer gratuitement en Mairie ainsi que les consignes de tri s'y rapportant), **ne doivent contenir que des emballages légers**, à l'exclusion de papiers ou barquettes en plastique souillés, gros cartons, bouteilles en verre etc.. La collecte s'effectue le **mardi matin**, mais attention, si le contenant du sac n'est pas conforme, celui-ci sera laissé sur place, charge à vous de retirer convenablement.

☑ Pour les **autres déchets ménagers**, chacun doit disposer de ses propres poubelles ou, à défaut, doit déposer ses sacs devant son domicile. Cette collecte s'effectue **les mercredis et samedis matins**.

Pour ces deux collectes, nous vous demandons de ne sortir vos sacs qu'avant le passage du camion.

☑ Des containers « verre » et « journaux » sont à votre disposition en 3 lieux différents sur la commune : **rue de France, route de Montagny et rue Pierre Dupont**. Par respect de l'environnement, **rien ne doit être déposé autour de ces containers**.

☑ Pour les déchets de toute autre nature (**végétaux, encombrants, etc...**), **un seul endroit** à votre disposition : la **Déchetterie à Fleurieux/L'Arbresle**, (Route de Lyon, tél. 04.74.01.35.63). **Ouverture :**

Du 1^{er} octobre au 31 mars : les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Du 1^{er} avril au 30 septembre : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
le samedi, de 9 h à 17 h

Se munir d'un justificatif de domicile.

LES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE : A voir **EXPOSITION CARNAVAL**, aux heures habituelles d'ouverture de la Bibliothèque, au Centre Culturel.

Amicale des CLASSES EN 7 : prochaine réunion de préparation de la Fête des Classes : jeudi 22 février à 20h30 au Centre Culturel.

Amicale des CLASSES EN 8 : réunion le dimanche 25 février à 10h au Centre Culturel. Venez nombreux.

COMITE D'ANIMATION : assemblée générale le samedi 3 mars à 11h au Centre Culturel.

Bilan des manifestations 2006, projets pour 2007. Toutes les personnes intéressées ou qui souhaiteraient consacrer un peu de leur temps à l'animation du village seront les bienvenus.

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAMEDI 10 MARS

Football Club

CONCERT-CHORALE « LA SOLEILLEE »

20h30 - Salle d'Animation du Repiel.

Entrée : 8 euros / adulte, 4 euros jusqu'à 12 ans

Attention, **réservation conseillée** car nombre de places limité, auprès de Boulangerie Decléry, ou au 06.84.46.56.17



Rappel aux associations qui souhaitent faire paraître article ou manifestation dans le Lien, ou sur site internet :

Transmettre article avant le 1^{er} de chaque mois à Jacqueline DUCLOS en mairie, ou envoyer E-mail à : mairie@bully.fr
Pour **parution dans la presse**, contact **Le Progrès** : Emilie DUCRUET au 06.15.20.75.14, E-mail : emilie.ducruet@univ-lyon2.fr
Contact **Le Pays** à Tarare au 04.74.63.02.68 ou E-mail : lepays.tarare@free.fr